

## ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER 2019

• 22 participants

• Excusés : Mme Vanceunebrok-Mialon, députée

M. Laroche, maire-adjoint, représenté par M. Benny Génar, chef de projet C-Montluçon.

Brigitte Berdugo, Nicolas Langlet (membres du CA) ; plusieurs adhérents

I RAPPORT MORAL : } Jacques Bourdut, président, donne lecture de son rapport moral  
II RAPPORT D'ACTIVITE : } et du rapport d'activité 2018

III DEBAT :

Des interventions et échanges spontanés, riches et variés s'ensuivent concernant :

– l'insatisfaction suite à la réalisation de la première tranche des travaux dans le cadre du projet C-Montluçon, place Louis Bavay et rue Paul Constans, compte-tenu de l'absence d'aménagements cyclables et de la dangerosité des signalisations au sol (pictogrammes sur la voie de circulation).

– les difficultés toujours aussi importantes, voire s'aggravant, pour circuler à pied ou à vélo à Montluçon.

– des propositions d'aménagements, des exemples dans d'autres villes (zones 30, double sens cyclables, itinéraires sécurisés, conditions pour un respect mutuel des usagers, ...)

– une projection publique, à envisager, du diaporama réalisé début 2018 évaluant les itinéraires cyclables entre les deux voies vertes (Montluçon-Néris et Canal de Berry) ?

IV INTERVENTION DE M. GENAR :

M. Génar insiste tout d'abord sur le fait qu'il a besoin de Cyclopède pour travailler sur les aménagements-vélo nécessaires à Montluçon.

Il nous informe des réflexions et projets en cours, devant aboutir en Mai 2019 :

- recensement des rues en sens interdit pouvant permettre la mise en place de doubles-sens cyclistes

- réflexion sur les carrefours avec feux tricolores pouvant permettre un passage des vélos au feu rouge et adaptation nécessaire de ces feux (signalisation spécifique)

M. Génar propose de nous associer à ces travaux, de mettre en place des réunions plus fréquentes avec Cyclopède et nous enjoint à le contacter par mail pour s'accorder sur des dates possibles.

- le Conseil municipal des jeunes a été sollicité par la Municipalité pour réfléchir à "Comment traverser la ville à vélo ?"

#### Questions et interventions de l'Assemblée :

- problème récurrent, permanent, du stationnement des véhicules sur les trottoirs  
rép. : des ASVP (agents de sécurité voie publique) ont été libérés suite à la mise en zone bleue de la rue Paul Constans. Lorsqu'un problème est signalé, la Ville les missionne sur les lieux. Les contrevenants risquent une amende de 135 €.

- nos "flyers" à apposer sur les pare-brise ne sont pas efficaces, face à une pratique beaucoup trop ancrée et généralisée ...

- vitesse excessive des véhicules Allée Jean Nègre

- rép. : des radars pédagogiques ont été installés. Les vitesses relevées sont réglementaires.

- déception et insatisfaction suite à la réalisation de la première phase de travaux C-Montluçon (place Louis Bavay - rue Paul Constans)

- rép. : M. Génar reconnaît que cette réalisation, provisoire, est insatisfaisante pour la sécurité des cyclistes.

Les pictogrammes au sol vont être renforcés (chevrons, élargissement, ...) afin d'être mieux visualisés par les automobilistes. A terme, la rue Paul Constans sera à voie unique pour les voitures. Cela n'est pas possible actuellement en raison du flux encore trop important de circulation... mais le deviendra avec le projet de "4<sup>ème</sup> pont", qui délesterá une grande partie du trafic de ce secteur.

Un double-sens cycliste, sécurisé, est prévu sur la rive droite du Cher, Quai Rouget de l'Isle, dans la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux (à fin 2019)

- état (très) dégradé de certaines chaussées, dangereuses à vélo

- rép. : Il n'existe pas de budget pour les aménagements cyclables.

- liaisons-bus insuffisantes (non fonctionnement le dimanche)

- rép. : M. Génar transmettra la demande à l'élú en charge des transports en commun.

#### V BILAN FINANCIER :

Le bilan financier 2018 est présenté par Monique Pillot, trésorière. Les documents sont consultables auprès de l'association.

Le solde de trésorerie était de 480 € au 31/12/2018.

#### VI PROJETS 2019 :

- Septembre : Park(ing) day
- Octobre : Forum des associations
- éventualité d'organiser une projection publique, pour les adhérents mais ouverte à tous, du diaporama réalisé début 2018 (liaison des voies vertes) ?
- lecture par Pierre Burlaud des modes d'organisation, de fonctionnement, de communication proposés par Nicolas LANGLET pour Cyclopède.

#### VII RENOUVELLEMENT ET ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le CA comptait 18 membres en 2018.

• démissions : Josette Cadas (déménagement), Blandine Gaud, Daniel Picot, Laurent Rayon ont informé de leur démission avant l'Assemblée générale.

Jacques Bourdut nous informe de sa démission.

• candidat : Jérôme Bardenet

Le nouveau Conseil d'administration est élu à l'unanimité. Il se compose de 13 membres :

Il se réunira le lundi 4 Février 2019, à 18h30.

La réunion se termine par un pot convivial.